

INFO-PARENTS ÉCOLE SAINT-PIE-X

INFOS

- RENTRÉE SCOLAIRE 23-24
- PAGE FACEBOOK DE L'ÉCOLE
- MODALITÉS DE PAIEMENT
- RENCONTRE DE PARENTS
- BULLETINS ET COMMUNICATIONS
- PHOTOS SCOLAIRES
- HORAIRE DE L'ÉCOLE
- ABSENCES DE VOTRE ENFANT
- COURRIELS ET MOZAÏK
- SERVICE DE GARDE
- DÉCLARATION DES EFFECTIFS SCOLAIRES

Chers parents,

Une nouvelle année scolaire débutera le 30 août prochain. J'espère que les vacances d'été ont été remplies de beaux souvenirs en famille.

L'ensemble de l'équipe-école est maintenant en place et nous avons très hâte de vous revoir.

Vous trouverez ci-dessous plusieurs informations importantes. Merci d'en prendre connaissance.

Je vous souhaite une très belle année scolaire 23-24 et au plaisir de vous revoir.

Cordialement,

Mathieu Bergeron, Directeur

RENTRÉE SCOLAIRE 23-24

Le thème de cette année scolaire est "Brille de tous tes feux" qui est en lien avec l'estime de soi.

Un courriel vous sera envoyé séparément pour vous informer de tous les éléments de la journée de la rentrée qui aura lieu 30 août prochain.

PAGE FACEBOOK DE L'ÉCOLE

Je vous invite à suivre notre page Facebook de l'école, si ce n'est déjà fait. Plusieurs informations importantes, photos, vidéos du vécu de l'école y sont déposés réqulièrement.



MODALITÉS DE PAIEMENT

Sur le Portail Mozaïk Parents, vous retrouverez vos factures des effets scolaires et du service de garde en cliquant sur la pastille "Finances".

Par la suite, il vous est possible d'effectuer le paiement du matériel scolaire de votre enfant en ligne, par l'entremise de votre institution bancaire ou directement à l'école en argent ou par chèque.



Le paiement du matériel doit être fait pour le 29 août.

Pour tout questionnement, vous pouvez communiquer avec Mme Chantal, notre secrétaire, au 819-375-0388.

RENCONTRE DE PARENTS ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les classes TEACCH, maturation, maternelle et première année, la rencontre de parents est le 28 août à 18 h 30.

Pour les classes de 1re à 6e année, cela se fera le : mardi le 12 septembre à 18 h 30.

Notez bien les dates qui vous concernent à votre agenda, ces rencontres sont importantes pour vous, pour votre enfant et pour son enseignant(e).

L'assemblée générale annuelle se tiendra le mardi 12 septembre à compter de 18 h 30. Nous vous attendrons au gymnase pour la présentation du personnel ainsi que pour l'élection des postes vacants pour notre conseil d'établissement.

BULLETINS ET COMMUNICATIONS

Voici les dates des communications et des bulletins de cette année. Veuillez vous assurer de conserver précieusement ces dates.

13 octobre: Remise de la 1re communication

3 novembre: Fin de la 1re étape

15 novembre : Dépôt des bulletins sur le Mozaïk

23 février : Fin de la 2e étape

20 mars : Dépôt des bulletins sur le Mozaïk

21 juin : Fin de la 3e étape

21 juin : Dépôt des bulletins sur le Mozaïk



PHOTOS SCOLAIRES 23-24



Nous désirons vous informer que les séances pour les photos scolaires auront lieu le 14 septembre prochain.

HORAIRE DE L'ÉCOLE

Si vous reconduisez votre enfant après un rendez-vous, il est important de s'assurer que le secrétariat est ouvert.

Voici l'horaire : 8 h à 11 h 30 et 12 h 45 à 15 h 15



N'oubliez pas d'utiliser l'entrée principale de l'école si vous deviez arriver <u>après 8 h ou 12 h 52.</u>

Les enfants qui voyagent à pied ou avec leurs parents doivent être sur la cour d'école à compter de 7 h 50 le matin et 12 h 41 le midi.

Merci de respecter les heures afin d'assurer la sécurité de tous les enfants de notre école.

ABSENCES DE VOTRE ENFANT

Il est primordial pour les parents de motiver l'absence de leur enfant ou d'aviser l'école d'une absence à venir. Vous pouvez le faire en utilisant le Portail Parents par la tuile «Absences» ou par la nouvelle application mobile « mParent » de la GRICS.



Absences à motiver :

Vous pouvez motiver une absence;

• Absences prévues :

Vous pouvez aviser l'école d'une absence à venir;

Historique des absences :

Vous pouvez consulter l'historique des absences;

Notifications:

Cette option est uniquement disponible dans

l'application mobile « mParent »

















Application mobile mParent:

Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à télécharger gratuitement l'application mParent sur votre appareil intelligent à partir d'App Store ou Google Play.

Il est important de ne pas divulguer votre mot de passe du Portail Parents à votre enfant pour éviter qu'il motive une absence à votre insu.



Il est primordial d'aviser l'école de toutes absences ou retards d'un élève. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour de plus amples renseignements.

Nous vous remercions de votre collaboration!

COURRIELS ET MOZAÏK



Dans le but de ne manquer aucuns renseignements importants, nous vous demandons d'être vigilants afin que les courriels que vous fait parvenir l'école ne se retrouvent pas dans votre boîte de pourriels ou d'indésirables.

Voici le lien : https://portailparents.ca/accueil/fr/

Voici pourquoi vous devez créez votre compte Mozaïk Portail Parents :

- Consulter les bulletins:
- Consulter les états de compte;
- Consulter les données du transport;
- Aviser l'école d'une absence de leur enfant;
- Communiquer avec les enseignants;
- Réinscrire à l'école et au Service de garde pour l'année suivante.

SERVICE DE GARDE



Petit rappel : On vous demande de toujours informer madame Josée ou madame Cynthia si votre enfant doit s'absenter ou si vous souhaitez ajouter votre enfant au service de garde.

Voici le numéro pour joindre le service de garde : 819-370-8545.

Vous recevrez, par courriel, les informations nécessaires afin d'inscrire votre enfant aux journées pédagogiques. Il est important de respecter les dates butoirs pour pouvoir y participer.

En terminant, vous recevrez également par courriel l'état de compte du mois de septembre dans la semaine du 18 septembre. Payable pour le 2 octobre.

DÉCLARATION DES EFFECTIFS SCOLAIRES 23-24

Le vendredi 29 septembre sera la journée du recensement officiel de la fréquentation scolaire pour toutes les écoles québécoises.

La présence de votre enfant est essentielle lors de cette journée.



Si votre enfant ne peut être présent lors de cette journée, les parents auront à se déplacer à l'école afin de signer le formulaire officiel qui attestera de sa fréquentation scolaire annuelle à l'école Saint-Pie-X.





De cette journée dépend le financement de toutes les écoles du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy.

